

La méthode médicamenteuse

Jusqu'à 9 semaines d'aménorrhées (SA)

Elle consiste à déclencher l'expulsion de la grossesse en prenant deux types de médicaments à deux jours d'intervalle.

1. Le premier médicament prépare l'utérus à se contracter et favorise l'ouverture du col de l'utérus. Parfois après cette prise, des douleurs et/ou saignements peuvent survenir.

2. Deux jours plus tard, la prise du 2^{ème} médicament provoque des contractions utérines et l'expulsion de la grossesse. Cela provoque des saignements plus ou moins abondants ainsi que des douleurs d'intensité variable.

En général, l'expulsion survient dans les heures qui suivent la prise du 2^{ème} médicament. Parfois elle survient plus tard (quelques jours) ou plus tôt (après la prise du 1^{er} médicament).

Cette méthode peut se dérouler soit

A DOMICILE

Selon avis médical et sous certaines conditions : être accompagnée, de préférence sans enfants pour pouvoir vous rendre rapidement aux urgences en cas de complication.

A L'HOPITAL

Arrivée à 10h, vous passerez la journée dans une chambre (il est possible que vous ayez à la partager avec une autre patiente). La sortie a lieu généralement avant 17h. Vous pouvez être accompagnée. Pour les mineures, une sortie accompagnée est obligatoire.

Inconvénients et risques de la méthode médicamenteuse

Sont exceptionnels (<1% tous risques confondus)

Les principales complications sont :

- la poursuite de la grossesse (<0,5%),
- la rétention (persistance de débris ovulaires dans l'utérus),
- l'hémorragie,
- l'infection.

Dans ces cas une aspiration peut être nécessaire. Rarement l'hospitalisation peut être prolongée d'une nuit pour surveillance.

EN PRATIQUE

Quelle que soit la méthode choisie, des antalgiques (anti-douleur) vous seront prescrits.

Certains risques liés à l'IVG peuvent être favorisés par vos antécédents ou un traitement pris avant l'IVG. Vous devez donc nous informer de vos antécédents (personnels et familiaux) et de l'ensemble des traitements et médicaments que vous prenez.

Il n'y a pas une méthode meilleure qu'une autre. Durant votre rendez-vous médical pré-IVG nous vous exposerons la ou les méthodes à laquelle/lesquelles vous êtes éligible.

Votre choix sera, dans la mesure du possible, respecté.

Veuillez vous munir le jour du rendez-vous d'une carte de groupe sanguin (si disponible) et de votre carnet de santé

Une consultation entre 3 à 5 semaines après l'IVG est fortement conseillée afin de vérifier l'absence de complications.

Une nouvelle grossesse est possible dès le mois qui suit l'IVG. Nous vous conseillons de débuter une contraception rapidement après l'IVG (généralement prescrite lors de la consultation pré-IVG).

Vous avez été accueillie au téléphone ou en présentiel par une conseillère conjugale et familiale (CCF). Vous pouvez reprendre contact avec elle durant tout le parcours IVG ou encore après l'intervention, même à distance de celle-ci.